



Les premières voitures autonomes devraient être disponibles dans six ans. (DR)

Tabagisme: Fribourg passe à l'offensive

Le canton de Fribourg a décidé de s'attaquer à un fléau de santé publique. Il a mis sur pied un ensemble de mesures pour réduire l'impact du tabagisme sur les individus et la société.

Anthony Kaeser

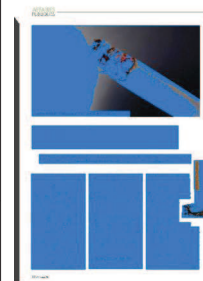
C'est une bataille importante. Une bataille qui va permettre de sauver des vies. Réduire la part de fumeurs et fumeuses dans la population fribourgeoise, particulièrement parmi les jeunes de 15 à 34 ans, diminuer le nombre de personnes exposées à la fumée passive, tels sont les objectifs en ligne de mire du nouveau Programme cantonal Tabac 2014-2017 (PCT II). Avec ce nouveau programme, le canton de Fribourg concrétise sa volonté de poursuivre son engagement en matière de prévention du tabagisme qui, avec un coût social de 353 millions par année pour le canton de Fribourg, est la cause de maladies et de décès la plus facilement

évitable. En continuité du travail réalisé ces dernières années, le PCT II poursuit la vision de dénormaliser la consommation de tabac au sein de la société et de favoriser de nouvelles normes sociales et législatives favorables à la santé. Ainsi, quinze projets seront déployés, offrant par exemple du soutien pour les fumeurs et des actions spécifiques pour les jeunes que ce soit dans le domaine des loisirs ou de l'apprentissage. Le CIPRET Fribourg a été mandaté pour la mise en œuvre du Programme cantonal et assurera également la direction opérationnelle de cette démarche. Un comité de pilotage, composé du Médecin cantonal, de la Déléguée à la prévention et à la promotion de la santé ainsi que de

la Directrice des Ligues de santé assure la direction stratégique. Le coût total de ce programme chiffré à 1.78 mio. pour quatre ans est assuré par le Fonds de prévention du tabagisme, le canton de Fribourg, la Loterie romande et la Ligue pulmonaire fribourgeoise.

Un programme sur mesure

Les progrès scientifiques et dans le domaine de la prévention en matière de lutte contre le tabagisme ne manquent pas ces dernières années. Selon deux enquêtes réalisées auprès de la population fribourgeoise, les avancées en matière de protection contre la



lumée passive, sur les lieux de travail et dans les espaces publics, sont importantes. Ces évolutions ont été soutenues par les changements législatifs survenus au cours des dernières années. En parallèle à ce constat positif, plusieurs besoins d'intervention sont encore à relever dans le contexte fribourgeois. Il existe encore une stagnation de la proportion de fumeurs, dans la population en général (25 % en 2009; 24% en 2012), ainsi que chez les jeunes de 14 à 24 ans (24% en 2009 et 2012). Des expositions



encore trop nombreuses d'enfants et d'adultes à la fumée passive, que ce soit dans le domicile ou sur le lieu de travail, sont constatées. La volonté d'arrêter de fumer est restée à un niveau élevé: plus de la moitié souhaitent arrêter (56% en 2009; 54% en 2012). L'application de l'interdiction de vente de produits du tabac aux jeunes de moins de 16 ans n'est pas encore suffisamment pratiquée. L'absence d'une réglementation de la publicité pour les produits du tabac et du parrainage est également à regretter. Selon les autorités du canton, ces résultats prouvent la nécessité de poursuivre les actions de prévention du tabagisme



afin de réduire la proportion de fumeurs et l'exposition à la fumée passive. Les quinze projets au menu du programme se compléteront pour empêcher le début de consommation de tabac chez les jeunes fribourgeois, encourager les fumeurs à arrêter de fumer, protéger contre la fumée passive et informer et sensibiliser la population sur le tabac et les risques liés à sa consommation. Certains projets auront pour ambition de renforcer les compétences d'action et comportements des individus afin qu'ils soient à même d'opter pour une vie sans tabac (prévention comportementale), d'autres œuvreront pour améliorer le contexte de vie de la population, par le renforcement du respect des conditions légales ou en tentant de favoriser la mise en place de nouvelles conditions-cadre (prévention structurelle).

Les jeunes visés

La cible principale de cette campagne reste les jeunes. Ces derniers sont, en effet, en âge de faire des choix

concernant leur vie en général et la consommation de tabac en particulier. Plusieurs projets vont être mis sur pied. On pense notamment à la sensibilisation au tabac à travers le réseau des centres de loisirs. Ce projet a pour objectif d'amener un groupe de jeunes préalablement sensibilisé à la question du tabac, à créer un outil de prévention qu'il présentera à un autre groupe de jeunes. Un apprentissage sans tabac sera mis sur pied avec un concours national qui encourage les apprentis fribourgeois à choisir une vie sans tabac. En 2013, 737 apprentis, 93 entreprises formatrices et 6 écoles professionnelles ont participé à cette action. Un accompagnement de l'application de la loi interdisant la vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans avec des achats-test tabac est également prévu. La collaboration avec les milieux patronaux, initiée en 2010, et la campagne d'information et de sensibilisation des points de vente renforceront l'effet éducatif des achats-test. En conclusion, le Programme cantonal Tabac 2014-2017 du canton de Fribourg a été conçu en continuité du travail réalisé ces dernières années et propose une prévention systématique, équilibrée et durable. Une belle initiative à souligner. ☺

Date: 07.07.2014

**AFFAIRES
PUBLIQUES**



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

N° de thème: 862.005
N° d'abonnement: 1088138

Page: 60
Surface: 70'916 mm²

Promoédition SA
1211 Genève 11
022/ 809 94 60

www.affaires-publiques.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 8'988
Parution: 4x/année

Malgré les avancées de sensibilisation, les fumeurs sont encore trop nombreux dans le canton de Fribourg. (DR)

